



Terrain à vendre près cimetièrè

Par **sophie56**, le **23/09/2008** à **14:45**

je possède un terrain en zone NAb de 1280 m2.

Je souhaiterais le mettre en vente.

La mairie m'a dit il y a quelques temps qu'elle souhaiterais y agrandir le cimetièrè sans jamais rien faire par écrit.

Puis je le mettre en vente?

Comment cela va t il se passer si la mairie fait valoir son droit de préemption?

Dans quelles limites peut elle le faire, sachant qu'elle a un terrain communal beaucoup plus grand que le mien devant le cimetièrè. (env 4000m2) ?

Merci